

TGIRT-EIBJ NEMASKA

UA 086-63

Compte rendu de la
DIX-HUITIÈME RENCONTRE

Tenue le 2 décembre 2020 à distance, par Microsoft Teams



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

APPROUVÉ LE : 10 JUIN 2021

PRÉSENCES

Délégué(e)s :

Mmes. Rose Wapachee - Joint working group
Amélie Béchard (à partir de 14h15) - Eacom Matagami
M. Matthew Tanoush (à partir de 14h00) - Nemaska Cree Environment Administration

Observateurs :

Mme. Johanne Morasse - GREIBJ
MM. Mario Poirier - MFFP
Martin Filion - GREIBJ, animateur

TGIRT-EIBJ NEMASKA

DIX-HUITIÈME RENCONTRE

1. Ouverture de la rencontre, tour de table

L'animateur souhaite la bienvenue à tous, il demande aux participants de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'animateur procède à la lecture de l'ordre du jour. Une seule déléguée est présente en début de rencontre. L'animateur débute ainsi la rencontre. Deux autres délégués se joignent un peu plus tard sans que l'ordre du jour n'ait été adopté.

3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 27 novembre 2019

Le procès-verbal ne peut être adopté puisqu'il n'y a pas au moins deux personnes présentes qui ont assisté à cette rencontre.

4. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 juillet 2018

Le procès-verbal ne peut être adopté puisqu'il n'y a qu'une seule personne présente sauf l'animateur, qui a participé à cette rencontre. Seulement trois personnes avaient pris part à cette rencontre incluant l'animateur. Une autre des trois personnes ne travaille plus pour la communauté depuis un certain temps et n'est pas joignable. Une règle a déjà été convenue aux tables de GIRT, permettant aux observateurs d'adopter des procès-verbaux au même titre que les délégués. L'animateur étant lui-même observateur, il suggère à la déléguée présente de proposer l'adoption du procès-verbal si elle se sent à l'aise de le faire, et il l'appuiera. Une observatrice émet une réserve quant à cette possibilité que l'animateur puisse jouer un tel rôle et demande copie de la résolution qui viendrait préciser ce rôle. Il n'y a pas de résolution en ce sens et le procès-verbal n'est pas adopté. La question du rôle de l'animateur dans de telles circonstances reste en suspens.

5. Correspondance

a. SDBJ – Entretien des routes

L'animateur fait un suivi d'une demande adressée en 2019 concernant l'entretien de la route de la Baie James. Les délégués avaient demandé quelques précisions et l'animateur s'était adressé au directeur des infrastructures de la SDBJ. Il avait obtenu tous les détails demandés, par courriel. L'animateur fait la lecture du courriel qui avait été transmis aux délégués et placé dans la section membres.

6. Suivi des enjeux

a. Modalités prévues au RADF pour assurer le maintien de la qualité de l'eau

Un des enjeux de cette table de GIRT concerne le maintien de la qualité de l'eau. Le besoin retenu consiste à minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières. Mais selon les observateurs du MFFP,

tel que soutenu il y a quelques rencontres, les modalités déjà prévues dans le cadre du RADF suffiraient à assurer le maintien de la qualité de l'eau lors des opérations forestières. D'ailleurs, le MFFP prévoit donner une présentation sur ces modalités, prochainement.

b. Analyser les milieux riverains et les modalités pour assurer leur protection

Il s'agit d'un besoin qui avait été identifié un an plus tôt et pour lequel un ou plusieurs moyens spécifiques restent à établir. L'animateur demande aux délégués s'ils souhaitent élaborer ce besoin et formuler des moyens concrets. Une observatrice attire l'attention des membres sur la colonne « responsable », du tableau. Le porteur pour cette action est un comité technique pour les terres de catégorie II. Il s'agit donc d'un enjeu pour lequel nous attendons un retour de ce comité externe aux tables de GIRT d'EIBJ. L'animateur tentera d'en savoir d'avantage sur ce comité technique et sur l'avancement de leurs travaux, notamment en lien avec cet enjeu.

7. Comité technique régional pour l'élaboration d'un plan de gestion des chemins

L'animateur explique le contexte dans lequel ce comité technique a été activé et le mandat qui lui a été donné par la table de GIRT de Matagami. La première rencontre du comité technique a eu lieu le 19 octobre. La première étape était d'établir une structure du plan, soit une table des matières. Les membres portent une attention à la composition du comité. On y retrouve un seul représentant Cris. L'animateur vérifie l'intérêt des délégués présents à faire partie du comité. Une déléguée demande quel est le rôle du comité. Il s'agit d'établir un plan de gestion des chemins sur le territoire des tables de GIRT. Les membres ont également déjà ciblé quelques actions à entreprendre, notamment proposer une procédure accélérée de fermeture de chemins. Les travaux portent essentiellement sur les chemins forestiers. Les délégués intéressés à faire partie du comité sont invités à transmettre un courriel à l'animateur.

8. Présentation des rapports de consultation publique sur le plan spécial concernant le feu 72, PAFI-O et PAFI-T

L'observateur du MFFP aborde les commentaires reçus concernant le plan spécial de récupération et de remise en production du feu 72, tandis que l'animateur affiche le document de consultation. On y voit une carte de localisation du feu et l'observateur donne quelques précisions à propos de cette carte. Seulement deux commentaires ont été reçus. Un premier commentaire a été exprimé par une association de pêcheurs, en lien avec la période de réalisation des travaux. Également, un pourvoyeur a demandé qu'il n'y ait aucune récolte, ce à quoi le MFFP ne peut s'engager puisque c'est sur les terres publiques et que le bois qu'on y retrouve contribue au calcul de la possibilité forestière.

L'observateur présente les rapports des consultations publiques tenues en mars 2020 et en août 2020. La consultation tenue en mars portait sur l'ensemble des UA du territoire d'EIBJ. L'observateur précise le nombre de commentaires reçus dans l'unité de gestion de cette table de GIRT (unité de gestion 106) et le nombre de commentaires reçus ailleurs sur le territoire. Aucun commentaire ne concernait l'UA 86-63. La consultation publique tenue en août ne portait que sur les UA de l'unité de gestion de Chibougamau. Un seul commentaire a été reçu dans le cadre de cette consultation.

Un dernier rapport de consultation publique concerne la mise à jour des PAFI-T 2018-2023. Plusieurs commentaires ont été reçus dans le cadre de cette consultation, surtout de la part des compagnies forestières. L'observateur mentionne les différents acteurs qui ont formulé des commentaires et mentionne le commentaire reçu de la part du GREIBJ.

9. État d'avancement des PAFI-T 2018-2023 modifiés

En comparaison des PAFI-O, les PAFI-T ne soulèvent pas de préoccupations ponctuelles qu'on peut localiser sur le terrain. L'animateur invite les membres à consulter le PAFI-T mis à jour et accessible via la section membre.

10. Modification aux PAFI-O

Aucune modification n'a été apportée au PAFI-O de l'UA 86-63, qui n'ait déjà été soumise à la table de GIRT.

11. Calendrier proposé des rencontres 2021

L'animateur soumet une proposition de calendrier des rencontres des tables de GIRT pour l'année 2021. Trois dates proposées conviennent aux membres. Les trois dates convenues sont les 9 février, 10 juin et 2 décembre 2021. Ces trois rencontres débuteront à 13h15. Pour le moment, il est prévu que ces trois rencontres se tiennent de manière virtuelle. Cette proposition convient à l'ensemble des membres présents.

12. Divers

13. Levée de la rencontre

La rencontre se termine à 14 h 45. La prochaine rencontre aura lieu le 9 février 2021 à 13 h 15.

Sur proposition de Mme Rose Wapachee, dûment appuyé par M. Tanoush, il est unanimement convenu de lever la rencontre.

ACRONYMES

- EIBJ : Eeyou Istchee Baie-James
GIRT : Gestion intégrée des ressources et du territoire
GREIBJ : Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
MFFP : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
PAFI-T : Plan d'aménagement forestier intégré tactique
PAFI-O : Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel
RADF : Règlement sur l'aménagement durable des forêts
SDBJ : Société de développement de la Baie-James
UA : Unité d'aménagement